



Le 28 mai 2019

**Par dépôt SDÉ et par messenger**

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800 Place Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Simon Turmel**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET :   Dépôt du Rapport annuel 2018 du Distributeur en vertu de l'article 75 de la Loi  
sur la Régie de l'énergie  
Notre dossier : R044171 ÉF**

---

Chère consoeur,

Dans sa pièce HQD-6, document 7 du Rapport annuel 2018 déposée le 18 avril, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) avisait la Régie qu'une révision des coûts et du calendrier du projet du raccordement du village de La Romaine au réseau intégré était en cours et que les résultats de cette révision seraient présentés à la Régie à la première occasion.

La révision des coûts du projet a été autorisée par le conseil d'administration d'Hydro-Québec le 17 mai 2019. Par la présente, et en réponse au paragraphe 85 de la décision D-2018-042, le Distributeur dépose une version révisée de la pièce HQD-6, document 7, présentant les détails de cette révision.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.

*(s) Simon Turmel*

**SIMON TURMEL, AVOCAT**

St/ab

p. j.